

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Suffrages exprimés : 15

Votes POUR : 15 CONTRE : 0

Date de convocation : 02/03/2021

Séance du 09 mars 2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. ACHARD Nicolas délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. le trésorier après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	60 992.64	-	37 700.35	-	-
Opérations de l'exercice	-	16 382.08	-	113 153.26	-	-
TOTAUX	-	77 374.72	-	150 853.61	-	-
Résultats de clôture	-	-	-	-	-	-
Restes à réaliser	-	-	7 398	18 549	-	-
TOTAUX CUMULES	-	77 374.72	7 398	169 402.61	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	-	77 374.72	-	162 004.61	-	239 379.33

2. Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
 3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
 4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Ont signé au registre des délibérations :



le Président

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID : 063-216302570-20210309-202109030000012-DE

